

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 90 (1939)  
**Heft:** 5

**Buchbesprechung:** Bibliographie

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

### Etranger.

**Italie.** Le périodique forestier mensuel « *L'Alpe* », publié par le « Touring club » italien, a cessé de paraître, après 25 ans d'existence. Il en va être de même d'un autre périodique « *La Montagna italiana* ». Ces deux journaux ont été remplacés par une revue mensuelle nouvelle, « *La Rivista Forestale Italiana* », de tendance technico scientifique, qui paraît sous la direction du général, professeur Dr *Augusto Agostini*, commandant de la Milice forestière nationale.

Les cahiers de feu « *L'Alpe* » étaient fort bien rédigés et richement illustrés. Ses articles étaient consacrés surtout aux travaux de reboisement et de défense divers, auxquels l'Etat italien a donné, depuis quelques années, une vigoureuse impulsion. On y pouvait lire fréquemment aussi d'intéressantes études sur la botanique forestière, ou encore sur différents problèmes de la technologie forestière.

**Finlande.** *Locomotives chauffées au bois.* La direction des chemins de fer de l'Etat de Finlande vient de décider la réduction, pour 1939, de la consommation du charbon et l'augmentation du nombre des locomotives dont le chauffage est assuré au moyen du bois. Jusqu'à présent, on a transformé 35 locomotives. Cette mesure n'a pas été prise seulement pour faire des économies de charbon, mais pour utiliser les grandes quantités de bois de chauffage que produisent les nombreuses et vastes forêts du pays. Seules les locomotives des trains rapides continueront à être chauffées au charbon.

**Egypte.** Une firme du Caire se dispose à importer, à titre d'essai, 75.000 *traverses de bois brésilien* destinées aux chemins de fer de l'Egypte. Le Conseil fédéral du commerce extérieur, à Rio de Janeiro, a donné tout son appui à cette initiative qui pourra ouvrir d'autres marchés du Proche Orient à cette industrie brésilienne.

(*Revue internationale du bois*, n° 63, mars 1939.)

---

### BIBLIOGRAPHIE.

---

**Annales de l'Ecole nationale des eaux et forêts et de la Station de recherches et expériences forestières de Nancy.** Tome VII, fasc. 1; 291 p., avec 9 planches hors texte. — Editeur : Berger-Levrault, à Nancy. — 1938.

Ce premier fascicule du 7<sup>me</sup> tome des Annales de la Station de recherches forestières de France contient deux études. L'une, soit celle sur le *gemmage des pins en France*, par M. A. Oudin, conservateur des eaux et forêts, a été analysée ici au cahier n° 3 (p. 66/67); nous n'y reviendrons pas.

L'autre étude, d'ordre historique, est la publication d'une œuvre posthume d'*Eugène Reuss*, qui enseigna pendant quelques années l'aménagement et l'économie politique, à l'école forestière de Nancy (1880—1889) :

*Une légende forestière. Le tire et aire.* (Etude historique sur l'ancien traitement des futaies feuillues, envisagé au point de vue de l'assiette des coupes)

La signification de ce terme de «tire et aire», d'un emploi encore fréquent en France, a beaucoup varié suivant les auteurs. Le travail de Monsieur Reuss est consacré justement à l'examen critique de ces variations au cours des temps. Pour fixer un peu les idées, reproduisons ici la définition donnée, par le professeur Puton, de ce type de coupe : « La coupe à tire et aire consiste à abattre et à nettoyer toute la surface du terrain consacré à la récolte, en laissant un certain nombre d'arbres; c'est le blanc estoc,<sup>1</sup> sauf les arbres réservés. » Le même auteur adresse, à ce propos, aux fondateurs de l'enseignement forestier français ce reproche d'avoir confondu « un simple mode d'assiette » avec un « mode de traitement et d'aménagement ». L'un des buts du travail de M. Reuss consiste précisément à établir dans quelle mesure les accusations en cause sont justifiées.

Il s'agit là d'un long examen, d'un réel intérêt pour les sylviculteurs français. L'auteur a cru pouvoir en tirer les conclusions suivantes, qui concernent la forêt française :

- 1<sup>o</sup> «Le traitement des futaies feuillues fut toujours assez différent de ce qu'on a enseigné pendant plus d'un demi-siècle et de ce que croient encore maintenant la plupart des forestiers qui s'intéressent à la question.
- 2<sup>o</sup> L'ordonnance de 1669 sur les forêts n'a pas plus prescrit un traitement quelconque que le prétendu traitement à tire et aire.
- 3<sup>o</sup> La légende est née de ce que l'expression tire et aire a été employée depuis un temps immémorial dans différentes acceptations, de ce que les auteurs ont souvent confondu ces acceptations entre elles et n'ont pas lu attentivement les textes où elles figuraient, enfin de ce que les erreurs commises par des écrivains notables ont, en général, été transcrrites, les yeux fermés, dans les ouvrages de leurs successeurs. »

Les adeptes de la méthode du contrôle et du traitement forestier par le jardinage liront avec intérêt le chapitre (Annexe III) consacré à «Tire et aire et jardinage; système Gurnaud». Relevons simplement que nulle part, dans ses écrits, Gurnaud ne définit ce mot de tire et aire, dont il fait pourtant un fréquent usage. A en croire M. Reuss, « il a embrouillé la question du tire et aire plus encore qu'elle ne l'était déjà avant lui ». Voilà une conclusion qui peut paraître un peu sévère.

H. B.

<sup>1</sup> ou: la coupe rase.

#### Sommaire du N° 4

de la «Schweizer. Zeitschrift für Forstwesen»; Redaktor: Herr Professor Dr. H. Knuchel

**Aufsätze.** Die Spirke in den Ostalpen. — Harzgänge und mechanische Eigenschaften des Holzes. — Über das Transportproblem in der Gebirgsforstwirtschaft (Schluss). — **Mitteilungen.** † Kreisoberförster Eduard Schmid. — Holzvorrat und Zuwachs in Schweden. — Reichstaxierung der Wälder in Finnland. — **Vereinsangelegenheiten.** Auszug aus dem Protokoll der Verhandlungen des Ständigen Komitees. — **Forstliche Nachrichten.** Bund: Wahl von Herrn Mathey-Doret zum eidg. Fischerei-Inspektor. — Eidg. Anstalt für das forstliche Versuchswesen. — Abteilung für Forstwirtschaft an der E. T. H. — Ausland: Commission Internationale du Bois, Brüssel. — Italien. — **Bücheranzeigen.**